



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 décembre 2022

LES TIMBRES EVOLUENT AU 1^{ER} JANVIER 2023

Pour répondre à l'évolution des usages de ses clients, réduire son empreinte carbone et pérenniser le service universel postal, La Poste renouvelle sa gamme de courrier. A partir du 1^{er} janvier 2023, les clients peuvent choisir entre 3 types de lettres : la Lettre verte pour leurs envois du quotidien, distribuée en J+3, la Lettre Services Plus pour leurs envois de documents les plus importants distribuée en J+2 et la e-lettre rouge pour leurs envois urgents distribués le lendemain.

CE QUI NE CHANGE PAS :

- La Lettre verte, la plus utilisée par les clients, reste au prix d'1,16€
- Il y a toujours une offre de distribution en J+1¹ pour les envois urgents
- L'égalité des territoires est maintenue avec des tarifs identiques quelle que soit la distance parcourue
- La présence du facteur, qui distribue des lettres, des colis, de la presse et réalise des services de proximité, est confortée 6 jours sur 7
- Les timbres achetés avant le 1^{er} janvier 2023 restent utilisables sans limite de durée

CE QUI CHANGE :

En 2023, un courrier plus écologique qui répond à l'évolution des usages, avec 3 types de lettres qui correspondent aux besoins des clients :

- La Lettre verte pour les envois du quotidien passe en J+3
 - Un nouveau produit, la Lettre Services Plus, est créé pour les envois les plus importants, avec des notifications de suivi et la possibilité de l'envoyer depuis sa boîte aux lettres personnelle, en J+2
 - La Lettre rouge pour les envois urgents devient hybride et s'appelle la e-lettre rouge²
- D'ici 2030, une économie de 60 000 tonnes de CO₂ par an attendue avec la nouvelle gamme, soit une réduction de 25% par rapport aux offres actuelles

Une évolution des attentes des clients

Si les envois urgents diminuent, le courrier à usage courant, le courrier à valeur juridique et l'envoi de petites marchandises restent importants pour la société française. Les attentes exprimées par les **22 000 clients** professionnels et particuliers consultés par La Poste se

¹ Conformément à la réglementation, l'ensemble des délais de distribution sont indicatifs

² La e-Lettre rouge est le nom commercial de la Lettre en ligne que La Poste prévoit d'utiliser à partir de 2023



concentrent autour de la fiabilité de la distribution, des services de suivi du courrier et de la prise en compte de l'impact environnemental.

L'utilisation de la Lettre rouge tend à disparaître ; les ménages envoyaient 45 Lettres prioritaires par an en 2010, seulement 5 en 2021. Les moyens numériques, mails, SMS etc. ont été largement adoptés pour les envois urgents. D'un autre côté, pour la majorité des usages du quotidien, envoi de documents administratifs, cartes postales, petites marchandises, c'est la Lettre verte qui est choisie et plébiscitée par les clients.

A chaque usage sa lettre

1/ Pour les envois du quotidien, une Lettre verte sans augmentation de tarif en 2023 malgré l'inflation

La **Lettre verte** est distribuée en J+3. Elle peut être utilisée, par exemple, pour l'envoi d'une feuille de soin à la sécurité sociale.

La Lettre verte est proposée à partir de **1,16 € comme actuellement**. Les clients peuvent choisir d'ajouter, comme aujourd'hui, une option de suivi de distribution **au prix de 50 centimes**, pour avoir une confirmation de la distribution du pli.

2/ Pour les envois importants avec un suivi et une compensation financière forfaitaire : la Lettre Services Plus, qui peut être collectée depuis sa boîte aux lettres personnelle

Nouveauté dans la gamme, la **Lettre Services Plus** est proposée pour les envois les plus importants nécessitant un suivi³, comme pour l'envoi d'un chèque ou de petites marchandises par exemple. Elle est distribuée en J+2.

Grâce à une technologie embarquée de « smart data », la Lettre Services Plus intègre des services tels que la réception de notifications de suivi, la prise en charge de la lettre depuis sa boîte aux lettres personnelle⁴ par le facteur et une compensation financière forfaitaire de 5 euros en cas de délai de distribution excessif.

La Lettre Services Plus permet l'envoi de documents comme de petits objets et est proposée à partir de **2,95€**, prix variable en fonction du poids (jusqu'à 2 kg).

3/ Pour les envois ponctuels urgents, une e-lettre rouge plus écologique

La Lettre rouge telle qu'elle existait ne correspond plus aux usages et, en exigeant un transport rapide incluant parfois un trajet en avion, avait un bilan énergétique lourd.

Pour les besoins ponctuels d'envois urgents, comme par exemple pour résilier un abonnement, La Poste propose désormais la **e-lettre rouge**, envoyée depuis laposte.fr jusqu'à 20h, imprimée par La Poste à proximité du destinataire, dans le respect de la

³ Le service de notification sera activable gratuitement par l'expéditeur.

⁴ Depuis une boîte aux lettres normalisée en France métropolitaine.



confidentialité du contenu, et distribuée le lendemain sous enveloppe arborant un dessin de timbre rouge.

Il est de plus possible de consulter son historique de courriers sur laposte.fr et d'utiliser plus de 200 modèles de lettres pour effectuer ses démarches administratives. Pour les clients éloignés du numérique, La Poste propose la possibilité d'envoyer une e-lettre rouge depuis un bureau de poste, avec l'aide d'un chargé de clientèle.

La e-lettre rouge est commercialisée à partir de **1,49 €** (pour 1 à 3 feuilles) contre 1,43 € pour la Lettre prioritaire aujourd'hui, le coût de l'enveloppe et du papier étant compris.

A noter : les timbres rouges achetés avant le 1^{er} janvier 2023 restent utilisables sans limite de durée ; les courriers seront traités selon les nouvelles modalités d'acheminement en 3 jours.

- Pour des envois « réglementaires », qui nécessitent une preuve juridique, le service de **Lettre recommandée** est toujours disponible. La Lettre recommandée est commercialisée à partir de **4,83 €** (contre 4,55 € en 2022), avec un délai de distribution à J+3.
- Pour les **professionnels** en contrat avec La Poste **et les entreprises** qui utilisent d'autres modalités d'envois que les timbres, la gamme de courrier évolue également au 1^{er} janvier 2023. Des tarifs adaptés plus économiques sont proposés en fonction du mode d'affranchissement et des volumes.
- **Pour les envois de colis, des Colissimo au prix stable pour répondre aux modes de vie**
Si les envois de courrier diminuent, les expéditions de **Colissimo** par les particuliers s'accroissent. Le tarif Colissimo de la première tranche de poids (moins de 250 g) reste **stable à 4,95 € pour la quatrième année consécutive**, et ce malgré l'inflation et la forte hausse des prix du carburant. En moyenne, la hausse des tarifs Colissimo du service universel au 1^{er} janvier 2023 est autour de 2,4 %, très sensiblement inférieure à l'inflation.

Une gamme plus respectueuse de l'environnement

D'ici 2030, avec le développement de la e-lettre rouge et de la lettre Verte en J+3, La Poste aura économisé 60 000 tonnes de CO₂ par an, ce qui représente une **réduction de 25 % par rapport aux offres actuelles**. L'arrêt du transport aérien dans l'hexagone courant 2023, un meilleur remplissage des camions et l'impression des e-Lettres rouges au plus près du destinataire constituent les principaux leviers qui permettront cette économie.

Pour acheminer quotidiennement les Lettres prioritaires, La Poste sillonne la France avec une centaine de camionnettes, très peu remplies, à l'exemple de la liaison Dijon-Rennes, avec un véhicule qui parcourt 600 km chaque nuit pour seulement 500 lettres.



Un impact budgétaire quasi nul pour les ménages

Chaque foyer consacre en moyenne **37 € par an** aux envois postaux, courrier et colis. Ce budget est en baisse constante : il était de 45 € en 2016 et de 38 € en 2021. L'impact de la nouvelle tarification de la lettre sur le budget des ménages sera faible voire nul, compte tenu de la baisse de la consommation de courrier.

Des tarifs abordables

Comme l'indique l'Arcep dans son avis tarifaire du 12 juillet 2022 sur la nouvelle gamme de service universel, les tarifs répondent au principe d'abordabilité posés par le cadre législatif et réglementaire. La stabilité des tarifs des premières tranches de poids pour la Lettre verte et le Colissimo va dans le sens de l'abordabilité de la nouvelle gamme de La Poste.

La nécessité de réduire le déficit du service universel postal

En 2020 la chute des volumes de courrier s'est accélérée et le service universel postal, l'une des quatre missions de service public de La Poste, est devenu lourdement déficitaire (à hauteur de 1,1 milliard d'euros).

Le 22 juillet 2021, l'Etat a annoncé le versement d'une dotation budgétaire annuelle de 500 à 520 millions d'euros selon les résultats de qualité de service, pour compenser une partie du déficit du service universel postal.

En complément de la dotation annuelle de l'Etat, la nouvelle gamme présentée ce jour permettra à l'entreprise de réaliser des économies. En recentrant les solutions d'envois autour du délai J+3, qui répond à la majorité des attentes, La Poste va pouvoir optimiser son réseau de traitement ainsi que son réseau de transport grâce à la « détente » de la chaîne logistique.

Ces économies sont indispensables pour maintenir le service universel postal auquel les Français sont très attachés.

La nouvelle gamme de courrier propose des services adaptés aux nouveaux usages des clients, préserve leur pouvoir d'achat et permet une logistique plus économique et plus écologique au bénéfice de la société tout entière.

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe



compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France.

Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contacts presse :

Médias audiovisuels : Jacques Gourier : jacques.gourier@laposte.fr

Presse écrite : Perrine Landry : perrine.landry@laposte.fr